

## **Candidature au Conseil d'Administration de l'ADEM (Association pour le Développement de l'Expression Musicale)**

Afin de soumettre une candidature au Conseil d'Administration, il est nécessaire :

- d'être adhérent·e de l'association depuis au moins 1 an et d'être à jour de sa cotisation,
- d'avoir au moins 16 ans révolus (autorisation écrite et signée du/de la responsable légal·e à fournir pour les adhérent·e·s mineur·es),
- de participer à la vie de l'association et/ou d'être connu·e de la direction, du CA et/ou du bureau.

→ voir article 5.2 du Règlement Intérieur.

Je soussigné·e ....., né·e le ..../..../.....,  
soumet ma candidature au Conseil d'Administration de l'ADEM.

Mes motivations :

- 
- 
- 

Fonction :

Date de 1<sup>re</sup> adhésion à l'ADEM :

Signature :